



Tout au long de leur parcours, les patients en chirurgie doivent être maintenus à une température corporelle dite normotherme, supérieure à 36°

C

.

En cas

d

,

hypothermie

, les conséquences cliniques sont nombreuses et potentiellement graves

:

perturbations de l

,

hémostase,

risques accrus d

,

ischémie, réveil retardé

...

A l

,

inverse,

le maintien à une température

normale permet de

raccourcir le t

emps passé en salle de réveil

et

la durée de séjour,

tout en

procurant au patient

une meilleure sensation

de

confort.

Écrit par UniHA

Jeudi, 20 Juin 2019 19:57 - Mis à jour Jeudi, 20 Juin 2019 20:15

UniHA et les HCL (Hospices Civils de Lyon) ont souhaité proposer une contractualisation innovante pour optimiser la prévention et le traitement de l'hypothermie péri-opératoire.

Une procédure d'achat visant à retenir un opérateur économique unique a été lancée sous la forme d'un dialogue compétitif avec les entreprises spécialistes du réchauffement des patients.

Ce marché vient d'être attribué, le 7 juin 2019, à la société 3M.

Le marché contractualisé comprend à la fois la fourniture des matériels, des consommables et des prestations associées (formation du personnel, suivi et accompagnement au changement, etc.) , sous la forme d'un contrat global.

Le marché est divisé en deux lots : le lot 1 concerne la fourniture des matériels et des consommables, et le lot 2 concerne les prestations associées.

Le lot 1 est divisé en deux sous-lots : le sous-lot 1.1 concerne la fourniture des matériels et des consommables, et le sous-lot 1.2 concerne la fourniture des consommables.

Le lot 2 est divisé en deux sous-lots : le sous-lot 2.1 concerne la formation du personnel, et le sous-lot 2.2 concerne le suivi et l'accompagnement au changement.

Le marché contractualisé comprend à la fois la fourniture des matériels, des consommables et des prestations associées (formation du personnel, suivi et accompagnement au changement, etc.) , sous la forme d'un contrat global.

Le marché est divisé en deux lots : le lot 1 concerne la fourniture des matériels et des consommables, et le lot 2 concerne les prestations associées.

Écrit par UniHA

Jeudi, 20 Juin 2019 19:57 - Mis à jour Jeudi, 20 Juin 2019 20:15

'
une soluti
on globale

.
L
e titulaire
met ainsi tout en
œ
uvre pour atteindre le
taux de patient

s
normotherme
s
de 80
%
fixé contractuellement sous la forme d

'
une obligation de résultats.

S
a rémunération
est modulée en fonction de l

'
éca
rt
p
ar rapport
à ce résultat

. Il s

'
agit d

'
une approche totalement innovante dans le domaine.

L'objectif pour le fournisseur est d'accompagner les personnels médicaux et paramédicaux
dans l

'
évolution de
leurs
pratiques,

en lien avec les
récentes
recommand
ati
ons scientifiques
. Une optimisat
ion de

l
,
utilisation des différents dispositifs de réchauffement
est recherchée
, pour
une meilleure prise en charge générale du patient sur la totalité de son parcours
. Cette prise en charge doit se faire de manière globa
le,
avec la contribution de toutes
les professions sous le pilotage d
,
un
groupe multidisciplinaire.

Le premier marché issu de cet accord cadre est lancé au Groupement Hospitalier Sud des Hos
pices Civils de Lyon

,
dans
le bloc d
,
orthopédie du Pr Vincent Pir
iou
.

Une démarche innovante et unique en Europe

UniHA et les HCL se sont inspirés des méthodes de MedTech Europe, association
représentant l'industrie

Européenne des technologies médicales

. Elle

promeut une nouvelle approche d'

,

achats basée sur l'

a valeur

.

C

,

est la

méthode du

MEAT

Value

-Based

Procurement (

MEAT VBP

), où le client travaille de concert avec le fournisseur qui offre la valeur la plus élevée au
meilleur prix

.

Le

M

edTech

Europe

est à la source d'

,

un programme européen

don

t l'

,

objectif est de diffu

ser les

approches achat innovantes basées sur la valeur

. Les critères prennent

en considération le résultat des soins ainsi que l'

,

ensemble des impacts

des

dispositif

s

médica

ux

sur le système de santé dans son ensemble.

La démarche

est strictement conforme

aux principes de la commande publique.

Cet accord cadre est disponible pour l'ensemble des établissements adhérents UniHA souhaitant s'engager dans une démarche collective d'amélioration des pratiques soignantes.

Chaque paramètre

du marché peut être adapté

é non seulement à l'

,

hôpital, mais

également

aux disciplines chirurgicales et

au bloc opératoire qui le met en place. Chaque équipe

pourra s'

,

impliquer

par

l'

,

adaptation des protocoles selon son activité clinique.